L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 24 DECEMBRE 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 24 DECEMBRE.

CREVASSES.

[illegible] est menacée de nouvelles inondations. Nous avons déjà dit que l'état des levées au-dessus de Carrollton inspire de vives [illegible] aujourd'hui nous apprenons que [illegible] St-Jean Baptiste viennent de céder [illegible] étendue de vingt arpens et demi. Nous [illegible] renseignemens de M. Courbet qui [illegible] matin de la paroisse et qui a eu [illegible] de nous les communiquer verbalement. [illegible] La plus grande indifférence, règne, nous [illegible] parmi les planteurs; ils ne songent [illegible] pièces de terre à la crête de [illegible] lorsque le danger est à peu [illegible] Tant pis.

[illegible] dont nous parlons plus haut [illegible] des habitations Lucien Montaigne [illegible] et Clement, depuis le [illegible] habitation [illegible] La chaussée n'est [illegible] sur toute cette étendue, mais les [illegible] a disparu. MM. Oselay, Bongis [illegible] Reine, Mme Lonier et plusieurs autres [illegible] ont aussi envoyé sur les lieux [illegible] nègres qui ont construit en [illegible] temps une nouvelle levée de trente-cinq [illegible] base sur onze et demi d'élévation. M. [illegible] par le président du jury de police [illegible] travaux, a déployé le plus [illegible] a forcé de patience et [illegible] conjurer le péril qui menaçait la paroisse St Jean Baptiste. Les travaux qui ont [illegible] sous sa direction, sont, dit-on, très [illegible] et pourront résister à la pression de [illegible]

CONGRES.

La séance du 11, à la Chambre des Représentans, [illegible] à peu près la répétition de celles [illegible] Toutes les propositions [illegible] viennent, [illegible] On est à bout [illegible] des honorables [illegible] en vain à trouver [illegible] moyen de compromis. M. [illegible] la Chambre [illegible] de vive voix, dans le [illegible] de choix, on procéderait [illegible] épreuve et le candidat qui [illegible] voix, bien qu'n'ayant [illegible] serait proclamé speaker.

M. Woodward propose à son tour de placer [illegible] de la présidence M. [illegible] de la Chambre, et de [illegible] l'élection d'un greffier, d'un [illegible] portier, &c. Cette besogne [illegible] nommer un [illegible]

[illegible] du même genre [illegible] successivement écartées. [illegible] M. Johnson, du Tennessee et M. Hoomes, de la Caroline du Sud [illegible] quelques paroles un peu vives. M. [illegible] discours sur le [illegible] et d'industrie.

[illegible]

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

[illegible] L'Abeille.

MARCHE DE LIVERPOOL.

Baltimore, 19 décembre.

[illegible] de Liverpool, [illegible] était de trois cent [illegible] balles, dont [illegible]

[illegible] DE M. BENTON.

[illegible]

[illegible] Rev. M. Daniel Scully [illegible]

[illegible] Orleans. [illegible] Mme Devries et M. Dalue.

[illegible] La recette nette [illegible] des Orphelins [illegible] de $801 50. [illegible]

[illegible] Les *fractions* du Congrès se [illegible] Washington, dans la soirée du 13 [illegible]

[illegible] M. Meade et M. [illegible]

TEXAS.

Nous avons reçu par le vapeur *Galveston*, arrivé [illegible] dans notre port, des journaux du Texas jusqu'au 20 courant.

[illegible] émigrans arrivés dernièrement à [illegible] le docteur Florian Meordes, ex-ministre de l'intérieur de la Bavière et du grand duché de Bade. Il est arrivé au Texas accompagné de sa femme, la comtesse d'Armansperg, fille du premier ministre actuel du royaume de Bavière, et de son frère le major François Meordes, qui a servi dans le premier régiment de dragons de Bade. Le docteur Meordes et les deux personnes qui l'accompagnent ont été forcés de quitter leur pays pour cause d'opinion politique; ils seront suivis, dit-on, d'un très grand nombre de familles qui font déjà leurs préparatifs de départ.

La nouvelle que les habitans de Santa Fé organisent un gouvernement territorial a produit une vive sensation à Austin. Le Texas, on le sait, maintient qu'une partie du Nouveau Mexique lui appartient. Les journaux de [illegible] et des autres villes soutiennent avec [illegible] ardeur les prétentions de l'ancienne [illegible] Nous défendrons, disent-ils, le [illegible] que nous possédons, et si l'appel [illegible] nécessaire nous serons les premiers [illegible] l'alarme. Ce langage est [illegible] contre le gouvernement [illegible]

BRAZOS ST-YAGO.—Le steamer *Globe* nous a apporté une liasse de l'*American Flag*, publié à Brownsville. Les dates vont jusqu'au 15 courant.

Deux habitans de Matamoros, Don Antonio Longoria et Don Isidore Solis ont été arrêtés le 14, pour nous ne savons quel délit politique, mais le général Avalos, après les avoir interrogés, a ordonné qu'ils fussent mis en liberté. Les arrestations sont fréquentes depuis quelques mois dans cette partie du Mexique qui touche à la frontière américaine. Nous avons mentionné dernièrement l'affaire relative au vice-consul de France, M. Bousigues, et l'incarcération du docteur Berlandier et de M. Trevino. Il paraît qu'ils avaient été dénoncés tous les trois dans une lettre portant la signature contrefaite d'un nommé Pedro Quintano. Cette lettre adressée fictivement au général Ignacio Flores avait été remise aux éditeurs du journal *El Guarda Nacional* qui se sont empressés de la publier. La missive était on ne peut plus compromettante; le vice-consul de France et ses deux co-accusés y exposaient un petit plan d'insurrection et engageaient le général Florès à renverser le gouvernement de Tamaulipas. Il va sans dire qu'il n'y avait rien de vrai dans ces assertions. La calomnie a été prouvée et MM. Berlandier et Trevino, envoyés sous bonne escorte à Victoria, n'ont pas tardé à être libérés. Nous avons déjà dit que M. Bousigues s'était mis sous la protection du pavillon français et que l'on n'avait pas osé s'emparer de sa personne.

Le *Flag* annonce le retour du capitaine Prince qui avait été chargé de battre le pays entre le Rio Grande et le Nueces à la tête d'un fort détachement de cavalerie. Tout était tranquille et il n'avait pas vu d'Indiens.

Le bateau à vapeur J. E. Roberts, faisant les voyages entre Brazos St-Yago et Brownsville, s'est perdu le 8 de ce mois près de l'embouchure du Rio Grande. Le chargement a été presque entièrement perdu: il se composait de munitions, d'armes et de vivres appartenant au gouvernement.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Le vapeur anglais *Thames* a jeté l'ancre, vendredi dernier, dans la baie de Mobile, venant de Vera Cruz. Nous recevons par cet arrivage des journaux de Mexico jusqu'au 11 courant.

Les travaux du Congrès sont à peu près nuls et, à l'encontre de ce qui se passe aux Etats-Unis, le zèle des honorables diminue à mesure que la session tire à sa fin.

Un assez grand mécontentement règne dans la capitale contre les hommes du pouvoir. Les adversaires du général Herrera font une violente opposition à son administration, et on parle déjà sourdement de pronunciamientos.

Les provinces intérieures du Mexique sont toujours ravagées par les indiens. Ils se sont portés aux derniers excès dans les Etats de Durango et de Chihuahua.

Le gouvernement a donné l'exequatur à M. Bensigues, vice-consul français à Matamoros.

Nous craignons que le Mexique ne soit prochainement le théâtre de nouvelles commotions. Le langage des journaux, qui reflètent toujours, quoi que l'on dise, l'opinion publique, est d'une violence inouie. Les partis sont prêts à s'armer et il suffirait d'une étincelle pour allumer l'incendie. Les partisans de Santa-Anna sont les principaux moteurs de l'agitation. Ils préparent habilement les voies au retour de leur maître en entretenant des intelligences secrètes dans l'armée et dans le gouvernement même. Tôt ou tard Santa-Anna débarquera sur la plage mexicaine et ressaisira ce pouvoir qu'il convoite si ardemment et qu'il a du abdiquer si souvent.

Des nouvelles forces doivent être envoyées dans le Yucatan: les blancs seront alors assez forts pour châtier l'insolence des naturels. Le 6e et le 7e régiment d'infanterie ont quitté Mexico dernièrement et se sont dirigés sur Sisal.

Les Monplaisir sont arrivés à Mexico à la fin de novembre et devaient commencer tout de suite une série de représentations. Mme Bishop, la cantatrice, se trouve en ce moment à Guadalaxara.

Chronique Locale.

James Havelan et Samuel Anderson, le premier, propriétaire d'une grocerie à l'encoignure des rues Poydras et Rampart, et le second, employé en qualité de commis dans cette grocerie, ont été arrêtés vendredi soir sous accusation d'avoir mis le feu à cet établissement. Samedi Anderson fit une déposition contre son patron dans laquelle il énumère ses griefs. Il prétend que depuis trois ou quatre semaines Havelan avait tout disposé pour incendier sa maison et qu'au moment où le sinistre eût lieu, il n'y avait que pour environ $100 de marchandises dans le magasin.

—R. C. Mabon, cocher, a été envoyé devant la 1re Cour de District sous accusation de complicité d'un vol de $70, commis dans son cab au détriment de Henry Rhymes.

Enquête.—Le coroner a tenu une enquête samedi sur le corps d'un homme blanc (nom inconnu), trouvé noyé dans le nouveau bassin. Verdict en conséquence.

(*Communiqué.*)

J'ai assisté hier aux examens de l'Institution Hare. Les jeunes Elèves ont si bien répondu à toutes les questions qui leur ont été adressées par M. Hare et les personnes présentes à cette petite fête, que comme père de famille j'ai regardé comme un acte de justice de le signaler. Je suis vraiment charmé de la manière dont mon enfant a répondu; je n'ai pas vu avec moins de plaisir que les réponses de ses petits camarades ont été d'une exactitude et d'une précision qui nous a tous émerveillés.

Je remercie publiquement monsieur Hare des soins qu'il a donnés à mon fils.

PLAN FINANCIER.

OPINION DES JOURNAUX ANGLAIS.

Voici l'opinion des deux principaux journaux anglais, le *Times* et le *Morning Chronicle*, sur les plans du nouveau ministère des finances de la république française.

"Dans l'état actuel de la France, le pouvoir est trop changeant pour être véritablement responsable et pour se consacrer sérieusement à chercher les remèdes réellement applicables à la situation du pays. Ce qui est positif, c'est que le système financier actuel a été poussé à ses dernières conséquences.

"Il n'a plus rien à faire; et si les dépenses générales ne peuvent subir de larges diminutions, il faut ou renoncer à soutenir le crédit de la République, ou attaquer vigoureusement des plans nouveaux. La seule manière d'augmenter les revenus publics serait d'augmenter la prospérité générale, et en cela, la France a beaucoup de réformes et d'améliorations à essayer, en cherchant des exemples dans ce qui se fait autour d'elle. L'extension de son commerce extérieur, accompagnée d'encouragemens puissans à son industrie intérieure, peut apporter d'énormes accroissemens à son revenu douanier. Et quoique nous sachions toutes les difficultés qui, dans ce pays s'opposeront, surtout en face du suffrage universel, à toute modification des droits protecteurs, à nos yeux le progrès des peuples voisins ne lui doit pas laisser longtemps encore la liberté du choix. Aussi, l'abolition des lois de navigation entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis doit très prochainement transporter à l'Angleterre une partie du commerce de l'Europe avec l'Amérique, et la France devra, à son tour, placer sa marine sur le pied de la réciprocité avec celle des autres peuples, ou succomber sous le poids du régime de prohibition, que les autres peuples auront rejeté successivement.

"M. Fould ne veut pas recourir à l'expédient d'un emprunt tant que le cours des fonds français rendra une émission de ventes plus onéreuse que le recours à la dette flottante. Il se réserve les moyens de demander à la négociation des bons du trésor une ressource de 500 millions et plus; c'est-à-dire d'étendre réellement autant qu'il lui plaira le chiffre de cette espèce d'emprunt clandestin.

"Avec l'aide de la Banque de France, il peut, pendant un certain temps, entretenir la confiance du public dans ces sortes d'opérations, mais sans arriver à diminuer le moins du monde le deficit annuel. Ce procédé sera un encouragement infaillible à dépenser plus qu'on ne peut, et un jour ou l'autre il aura pour conséquence de retomber de tout le poids d'une dette accumulée sur la tête des créanciers de l'Etat."

Voici ce que dit de son côté le *Morning Chronicle*:

"Voici l'aperçu du premier budget de Louis-Napoléon. Il serait injuste de nier qu'il se distingue par plus d'un avantage réel, et surtout par une incontestable candeur (*considerable ingenuity*). Il témoigne d'un honorable désir de sauvegarder l'honneur et le crédit de la France. Mais il montre, par la nature des propositions qu'il contient, le besoin qu'éprouvent ses auteurs de faire face aux exigences de la situation par des atermoiemens et des demi-mesures. Son plus grand tort est dans les omissions qu'il présente, et dans l'imitation même des procédés contre lesquels il proteste. L'exposé de M. Fould n'est pas l'œuvre sérieuse et sincère d'un ministre pénétré de la gravité de la situation, et qui veut entrer d'un pas décidé dans la voie de la réforme, en exposant les faits sans déguisement et sans arrière-pensée.

"Un procédé de cette nature est malheureusement tout à fait en dehors des habitudes d'un ministre des finances en France, et en même temps que nous avouons volontiers que M. Fould est allé au-delà de nos espérances, nous ne pouvons dissimuler que son discours et son plan sont à très peu près une mystification polie, tout à fait pitoyable (*sorry ploy*), et propre [illegible] à amuser le tapis pendant le court [illegible] temps qu'elle a à durer."

NOUVELLES DIVERSES.

—Nous lisons dans le *Nouvelliste*, de Marseille:

"Notre port a été, cette nuit, témoin d'un incendie! Marseille connaît toute la sinistre signification de ces paroles, et les terribles appréhensions qu'elles inspirent sont bien justifiées à la vue de ces mille navires étroitement pressés dans les eaux de notre bassin. Un incendie dans notre port, même par un temps calme, peut entraîner des pertes immenses; mais par le vent violent, qui depuis hier est déchaîné sur notre golfe, d'incalculables désastres, la ruine de notre cité pouvaient être attachés à une première étincelle. Grace à Dieu, la Providence a encore une fois éloigné de nous cet horrible malheur.

"Vers les deux heures du matin, une fumée épaisse et nauséabonde s'échappait des écoutilles d'un trois-mâts de notre ville, la *Coquette*, capitaine Chrétien, chargée de soufre et amarrée au quai de Rive-Neuve. Le second du navire, interrompu dans son sommeil et horriblement suffoqué par la fumée qui se répandait en abondance dans sa cabine, eut assez de force pour monter sur le pont et donner l'alarme.

"Les pompes de la ville, celles des paquebots-postes, ont immédiatement été dirigées sur les lieux du sinistre, où arrivaient successivement toutes les autorités. Les premiers soins avaient pour but d'isoler le bâtiment incendié, et ce n'a été qu'après les plus pénibles efforts, que la *Coquette* a pu être amenée par un remorqueur, dans la passe, sous le fort Saint-Jean. Là, les travaux ont recommencé avec une ardeur incroyable, malgré l'extrême violence du vent qui ajoutait un danger réel aux difficultés des opérations.

"Les mesures étaient prises pour saborder le navire et le couler bas si l'incendie ne pouvait être maîtrisé par les efforts réunis de nos pompiers, habilement dirigés par leur capitaine, M. de Chanterac, et des équipages des paquebots de l'Etat, en tête desquels nous avons vu tous leurs officiers lutter de zèle et de dévoûment. Ce moyen extrême pu être évité; ce matin, à 8 heures et demie, le feu était complètement éteint."

—On lit dans un journal de Marseille:

"Avant-hier, à trois heures de l'après-midi, la rue des Chapeliers a été le théâtre d'un drame effrayant. Deux époux appartenant à la classe ouvrière vivaient depuis quelque temps séparés l'un de l'autre. La femme habitait avec une de ses amies; mais le 13 du courant, elle fut invitée par son mari à réintégrer le domicile conjugal, ce qu'elle fit sans difficulté, quoique celui-ci l'eût menacé en l'emmenant de la faire périr de sa main.

"En effet, le lendemain les voisins apprirent de la bouche même de ce misérable que sa femme se mourait. On se rend auprès d'elle et on la trouve morte. On crut d'abord que cette mort devait être attribuée au choléra; mais sur les déclarations de l'amie chez laquelle habitait la victime, on conçut des soupçons et la police fut prévenue. Au moment où la gendarmerie et quelques agens de police montaient les escaliers du domicile du mari, celui-ci se voyant découvert se précipita du 6e étage sur le pavé d'une cour intérieure, d'où il fut relevé mort.

"Ce misérable avait assassiné sa femme et il se faisait justice.

"Les deux cadavres ont été transportés à la Morgue. Nous ferons connaître le résultat de l'autopsie à laquelle la justice a fait procéder."

—On lit dans l'*Ami de la Religion*:

"M. l'abbé Chantôme s'étant mis, malgré tous les avertissemens paternels et les monitions canoniques, en état de résistance formelle contre son évêque, l'officialité du diocèse de Langres vient d'être régulièrement saisie de cette affaire."

—Un marin embarqué sur la frégate à vapeur le *Descartes*, qui se trouvait à Ourlac (golfe de Smyrne), le 6 novembre, écrit à cette date ce qui suit au journal l'*Evénement*:

"Partis de Malte le 28, dimanche au matin, nous sommes allés à Milo, point de ralliement, où nous n'avons trouvé que le *Caton* et le *Magellan*. Après quatre jours d'attente, la frégate la *Psyché* est venue nous prévenir que l'escadre, contrariée par les vents, nous attendait à Cervi, où le *Magellan*, le *Caton* et le *Descartes* sont allés la joindre le 3. Ces bâtimens sont repartis de Cervi le 4 au matin, ayant chacun à la remorque deux vaisseaux, qu'ils ont conduits ou ils sont maintenant, dans le golfe de Smyrne.

"Toute la flotte a mouillé à 6 heures du soir.

"La *Psyché*, qui est restée à nous attendre à Milo, ne nous voyant pas arriver hier, en sera partie sans doute pour venir nous joindre, et elle sera arrivée, tout porte à le croire, demain ou après-demain.

"Nous n'avons pas rencontré ici l'escadre anglaise, qui doit être aux Dardanelles. Aussi, nous nous attendons à aller la trouver aussitôt que nous aurons fait nos vivres et notre charbon. Le vaisseau anglais que nous avons vu devant Malte, et qui a passé devant Milo le lendemain de notre arrivée, doit être allé directement la joindre aux Dardanelles."

—On lit dans le *Times*:

Escadre de la cote d'Afrique.

"Nous avons sous les yeux le dernier rapport de la Société pour l'abolition de l'esclavage, et il en résulte que le blocus de la côte d'Afrique pour la suppression du trafic des esclaves a produit un résultat diamétralement opposé à celui qu'on se proposait. Nous voulons admettre que la suppression de ce trafic est bien réellement le but que les philanthropes qui ont envoyé notre escadre à la côte d'Afrique avaient à cœur; mais en voyant où nous ont conduit leur obstination systématique et leur aveugle fanatisme, il est impossible qu'ils trouvent désormais la moindre sympathie et le moindre concours.

"A cette heure, comme on va voir, ils se trouvent en opposition directe avec la société qui, la première, a fait valoir le droit des Africains, fait prononcer l'abolition légale de l'esclavage, et qui a été indirectement le plus puissant auxiliaire de ce système de suppression, que la force de l'évidence l'amène aujourd'hui à condamner.

"La manière dont la société exprime ses sentimens ne permet plus aucune espèce de doute. Dans ce rapport remarquable, après avoir mis son opinion en complet accord avec les conclusions de la chambre des communes, dont le travail a été publié dernièrement, elle renouvelle son très vif désir que le gouvernement de S. M. veuille rappeler les croisières de la cote d'Afrique et abandonner le système de suppression coercitive que l'expérience a démontré être complètement impuissant pour le bien et fertile en déplorables calamités."

"Après une pareille déclaration, il est vraiment difficile de comprendre comment ceux qui contestent l'efficacité du blocus de la côte d'Afrique peuvent être flétris comme des partisans de l'esclavage.

"En recommandant le rappel des croisières, dit le rapport de l'anti-slavery society, nous déclarons que ce rappel est demandé également par la raison et l'humanité. L'énorme dépense annuelle d'hommes et d'argent qui se fait à la côte d'Afrique, ne peut plus être justifiée, à présent qu'il est démontré qu'elle ne sert qu'à ajouter aux malheurs des esclaves africains."

—Le navire la *Gazelle*, qui transportait d'un des ports du Canada à Brême un chargement de térébenthine, a brûlé mardi dernier en mer, en vue de l'île de Wight, devant la baie de Shanklin. Le navire se trouvait heureusement près des sables lorsque l'incendie s'est déclaré à bord et l'équipage a pu de la sorte se sauver aisément. La *Gazelle* a été entièrement consumée.

—Le célèbre aéronaute français M. Arban, qui a fait le mois dernier une ascension à Barcelone, et dont on n'avait eu depuis aucune nouvelle, a eu une fin déplorable. Son cadavre a été retrouvé ces jours derniers sur la plage de Roses. Le consul français a pris soin des funérailles de notre hardi et malheureux compatriote.

—Le directeur du Théâtre-Historique a demandé à l'auteur des *Girondins* un drame, comme *Antony* ou *Angèle*. Dix jours après la manifestation de ce vœu, Alexandre Dumas livrait aux acteurs le *comte Hermann*.

Vingt jours après Mélingue, Mme Person, Laferrière, Pierron, Rouvière et Barré venaient chercher pour l'auteur et pour eux les témoignages les plus sincères et les plus éclatans des sympathies du public.

C'est un succès prodigieux; hier, deux mille cœurs battaient en suivant la marche du nouveau chef-d'œuvre, deux mille personnes battaient des mains et rappelaient à la fois les artistes, et quand Mélingue prononçait le nom d'Alexandre Dumas, les vivats redoublaient d'énergie.

—M. le prince Callimaki, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la Sublime-Porte près la République française, qui vient d'être chargé également par son gouvernement de représenter S. M. le Sultan en qualité de ministre à Bruxelles, est parti ce matin pour remettre ses lettres de créance à S. M. le Roi des Belges et installer à Bruxelles la nouvelle légation de Turquie.

M. Charles Dickens a adressé au *Times* une nouvelle lettre dans laquelle il propose le mode d'exécution suivant:

"Aussitôt après la sentence, je plongerais le condamné dans les ténèbres les plus profondes; je ne permettrais à la curiosité d'aucun visiteur d'être en contact avec lui; je ferais en sorte que ses faits et gestes ne puissent plus être publiés par les journaux du dimanche pour l'édification des familles. L'exécution aurait lieu derrière les murs de la prison avec tout l'appareil d'une terrible solennité.

"M. Calcraft, le bourreau, sur lequel j'ai pris des informations à l'occasion de la dernière exécution, serait prié de mettre des bornes à sa gaîté déplacée et à ses libations d'eau-de-vie.

"Pour assister à l'exécution, je convoquerais un jury de 24 membres appelé *jury d'attestation*. Huit jurés seraient choisis dans les classes inférieures, huit dans les classes moyennes et huit dans les classes élevées, afin que toute la société fût représentée. J'appellerais en outre le directeur de la prison, le chaplain, un chirurgien, les shériffs de comté et deux inspecteurs des prisons.

"Tous les assistans délivreraient un certificat portant que tel jour, à telle heure, dans telle prison, pour tel crime, tel assassin a été pendu en leur présence. Il y aurait un second certificat des employés de la prison, constatant l'identité et la mort des prisonniers. Ces deux certificats seraient affichés pendant 21 jours à la porte de la prison et sur la place publique, et publiés dans la gazette. Toutes les cloches sonneraient pendant l'heure de l'exécution."

CONSTANTINOPLE.

On écrit de Constantinople, le 5 novembre, au *Standard*:

"Mardi dernier est arrivé ici le *Dragon*, avec des dépêches pressées de l'amiral Parker pour sir Stratford-Canning. Ce dernier s'est immédiatement rendu auprès des ministres de la Porte, avec lesquels il a eu un long entretien. L'amiral Parker exposait dans ses dépêches, qu'il lui était impossible, à cause du mauvais état des côtes, de séjourner dans la baie de Besica, sans exposer ses vaisseaux à un désastre presque certain.

"Il demandait, par conséquent à entrer dans les Dardanelles pour des motifs de sécurité maritime. Les ministres n'étaient pas préparés à cette difficulté, mais ayant appelé eux-mêmes la flotte anglaise, ils ne pouvaient l'empêcher de prendre une position convenable. D'un autre côté, l'entrée des Dardanelles est fermée par l'infame traité d'Unkiar Skelessi et par le traité de 1841.

"Dans cette alternative, le divan, plutôt que de se montrer ingrat envers l'Angleterre, permit à la flotte d'entrer dans les Dardanelles, sous l'empire d'une absolue nécessité.

"Malgré les nouvelles favorables reçues de Saint-Pétersbourg, on ne peut du reste pas encore considérer l'affaire comme terminée. La Russie demande que la Turquie garantisse d'une manière absolue la bonne conduite des Hongrois et des Polonais séjournant sur son territoire.

"C'est là un engagement que la Porte peut difficilement prendre. En outre, elle proteste contre les démonstrations armées de l'Angleterre et de la France.

"L'empereur a, du reste, formellement désavoué le prince Radziwill pour la manière dont il avait rempli sa mission."

CHINE.

Les journaux de la Chine vont jusqu'à la date du 29 septembre.

On se rappelle sans doute que les dernières nouvelles de ce pays nous avaient appris l'assassinat du gouverneur portugais de Macao, M. Do Amaral, et les mesures prises aussitôt par le Sénat de la ville, appuyé par les représentans de toutes les puissances étrangères, pour tirer vengeance de ce crime et protéger efficacement l'établissement européen.

La question a fait un pas, mais elle n'est pas encore complètement résolue. Dans sa correspondance avec le Sénat de Macao, le vice-Roi de Canton, Seu, a annoncé qu'il avait fait saisir et exécuter le coupable, après avoir obtenu l'aveu du crime, et qu'il allait renvoyer aux autorités portugaises la tête et la main du malheureux gouverneur, emportées, comme on le sait, par les assassins. Mais avant de remettre ces déplorables restes, il a voulu exiger que trois Chinois arrêtés comme complices, car le crime a été commis par une bande composée de sept individus, fussent mis en liberté. Le Sénat a repoussé cette condition inacceptable, et les choses en étaient là au départ du courrier. Plusieurs Notes très vives, très aigres, avaient été échangées de part et d'autre, et parmi les résidens européens la croyance semblait s'établir, surtout en se fondant sur la correspondance du vice-Roi, que les autorités chinoises étaient bien moins étrangères à l'assassinat de M. Do Amaral qu'on n'avait osé le croire d'abord.

Les autres nouvelles sont de peu d'intérêt. On signale seulement sur les côtes méridionales du Céleste-Empire et à l'embouchure même de la rivière de Canton l'apparition d'innombrables pirates qui commettent de très grands ravages. Outre les villages qu'ils ont rançonnés et les jonques chinoises qu'ils ont pillées, ils ont encore saisi plusieurs bâtimens anglais, on dit trois. Le gouverneur de Hong-Kong a pris des mesures pour détruire les redoutables forbans qui font leurs expéditions avec de véritables escadres de soixante ou quatre vingts navires armés, mais jusqu'ici il n'en a encore obtenu presque aucune résultats.

Le mois de septembre en Chine est la morte saison pour les affaires.

RUSSIE.

SAINT-PETERSBOURG, 30 novembre.—On écrit à la *Gazette de Voss*:

"On parle de réformes importantes dans l'armée. Dans la guerre de Hongrie, les officiers supérieurs ont eu beaucoup à souffrir du défaut d'instruction des sous-officiers et des officiers subalternes.

"On assure que l'empereur exigera désormais des connaissances plus étendues pour les grades inférieurs."

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de succession et jour cloré la société E. T. Aldrich & Co, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au No 91 rue Tchoupitoulas, ainsi qu'à la vente de tabac qui aura lieu à 4 heures, au No 26, rue Gravier. Ces deux ventes seront faites par le ministère de MM Morphy & Nevins, encanteurs.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur la belle vente d'objets d'étrennes qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au No 87, rue du Camp, par le ministère de J. E. D. Solomon, J. Levy, encanteur.

Il sera vendu aujourd'hui, par B. Gaînault et Tricou, plusieurs lots de terre dans les faubourgs Kernion et Tremé, près de l'Esplanade, entre les rues Miro et Galvez. Aussi des lots à Mandeville face au Lac, des lots à Carrollton, et une propriété bâtie depuis 5 ans et située à la jonction du Chemin du Bayou et de la rue Esplanade.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 22 DECEMBRE 1849.

La demande de coton a été très active aujourd'hui et les ventes ont été de 6,000 balles à des prix très pleins. Low-middling @ good middling, 10⅛ @ 10⅝ cts la liv.

Il s'est vendu 600 boucauts de sucre aux anciens prix. 1,300 barils de mélasse ont changé de mains de 19 @ 19½ cts le gallon.

Le marché à la farine est plat—1,500 barils ont été pris de $4 60 @ $5 50 cts. 4,000 sacs de maïs ont été vendus de 42 @ 44 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié—1,000 barils mess porc ont été vendus à livrer à $9— et 500 barils de graisse de 5⅞ @ 5⅞ cts la liv.

Le whiskey vaut 27 cts le gallon.

Le change est le même.

Deux navires ont été pris pour Liverpool @ 9 d. pour le maïs et 13/32 pour le coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamer J. L. McLean, Tufts, pr Montgomery.
Navire Abaellino, Elliott, pr Boston.
Amulet, Howes, pr Boston.
Suffolk, Rea, pr Boston.
Brick Tili, Rodovich, pr la Havane.
Mount Vernon, Talbot, pr Chagres.
Thomas & Edward, Smally, pr Charleston.
Goelette G M Mathew, Robinson, pr Belize, Hon.
Brazos, Farnsworth, pr Belize, Hon.
Southerner, Stone, pr Tampa Bay.
Mystic, Smith, pr Tampa Bay.
Louisiana, Frederick pr Chagres.

—ARRIVÉS.—

Steamship Ohio, Schenck, de New-York.
Steamship Galveston, Crane, de Galveston.
Navire Vicksburg, Berry, de New York.
Dalrada, Kelly, de Liverpool.
Brick Josephus, Pitcher, de Savannah.
Barque Argyle, Brockbank, de Liverpool.
Goelette Louisiana, Pritchett, de Tampico.
Jno G Faxon, Hall, de Wilmington.

—STEAMERS.—

Correo, Johnson, de Bayou Grosse Tête.
E A Ogden, Hantland, des Attakapas.
Montgomery, Estes, de Princeton.
Commodore Perry, Scott, de Madison.
Woodsman, Ankrim, de Minden.
Jim Gilmer, Kinney, de Ouachita.
Concordia, Frost, de Memphis.
Aberdeen, Cloudis, de Memphis.
Bride, Hadlock, de Lefiore.
Chief Justice Marshall, Myers de Cincinnati.
Chalmette, Thomasson, de Lafourche.
Corinne, Allan, de la Rivière Rouge.
Lucy Wing, Rhodes, de la Rivière Ouachita.
Princess, Fairchild, de Bayou Sara.
Sacramento, Morison, de St Louis.
Empire, de Louisville.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

America, pour Boston..........le 15 Décembre
Canada, pour New-York..........le 29 Décembre

D'AMERIQUE.

America, de Boston..........le 9 Janvier
Canada, de New York..........le 23 Janvier

SOCIEDAD DE BENEFICENCIA MENORQUINA.

☞ Los miembros que componen esta sociedad, se reunirán hoy, á las tres y media de la tarde en punto, en la residencia del socio D. P. A. Fronty, esquina á las calles Union y Bons-Enfans, para de alli pasar á acompañar á su ultima morada, los restos mortales del socio DN. ANTONIO ROCA, que falleció ayer, á las siete de la tarde.

De orden del Presidente,
JAYME TRIAY,
diciembre 24. Secretario-int.

Plants de Cannes à sucre—Bananes

A VENDRE en débarquement de la goelette Renaissance, venant de Tampico, via à via la rue Jefferson:
1,700 Plants de Cannes à sucre.
Un lot de Bananes. 20déc—3

BAYETAS & CANTONES—18 balles meilleures qualités des manufactures de M John Edwards & Son, en déchargement du navire Adeline de Liverpool, à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
18déc 19, rue Conti.

EGARE OU VOLE sur la Levée, vis-à-vis la rue St-Louis, le 18 décembre 1849, une JUMENT grise marquée de la lettre A sur la cuisse gauche. Cette marque est blanche. J. P. SOUBIRAN, encoignure
20 déc—3 Grands Hommes et Esplanade.

J. MENARD,

Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital.

GRAINES DE JARDINAGE.

REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

PERDU OU EGARE—Le certificat No 738, pour deux actions de la presse à coton de la Levée, délivré le 17 août 1846, sous le nom de M. F. Roach. Le public est prévenu que les demandes pour obtenir un nouveau certificat pour lesdites actions ont été faites. 17nov—6mois—1pa

EN débarquement des navires Presto et Lyna, de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
28 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne.
24 barriques vin rouge bonne qualité.
BOYER FRERES,
18 déc Encoig. Moreau et Mandeville, 3e Mun.

Loge de l'Etoile Polaire No. 19.
I. O. O. F.

L'ASSEMBLÉE régulière de cette Loge aura lieu mercredi prochain, 26 du courant, à sept heures P. M., à la Salle de l'Amitié, rue de Chartres, No 116.

L'élection des officiers pour le prochain semestre devant avoir lieu pendant cette séance, les membres de cette Loge sont priés d'être ponctuels.
24 déc—3 A. CHIAPELLA, secrétaire

DEPARTEMENT DU WATER-WORK
Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans,
24 décembre 1849.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés de s'assembler ce soir à 5 heures, au bureau No. 25, rue Carondelet, conformément à l'ajournement.
24 déc—1 L. B. PERCY, Secrétaire

Banque de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 22 décembre 1849.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 janvier 1850. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille.
24 déc R. M. DAVIS, Caissier.

Grocerie à vendre.

ENCOIGNURE Craps et Bagatelle. S'adresser sur les lieux. 24 déc—3

Bottes, Souliers, Brodequins.

—408 caisses en déchargement des navires Tedesco, Sheffield, Chas. Davens et Robert Hooper, à vendre par
R. G. HOBBS,
24 déc 19, rue de la Douane.

SUCRE—113 caisses sucre blanc, en débarquement du navire Cyclops de la Havane, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 déc 26, Vieille Levée.

CAFE—196 sacs en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 déc 26, Vieille Levée.

TABAC—85 balles Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 déc 26, Vieille Levée.

VINS rouges en caisses—850 caisses Brannes Cantenac, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Pauillac, Hermitage, St Julien Morin, St-Julien ordinaires, bons vins de bonne qualité, en magasin, à vendre par P. LONGIS,
24déc 47, rue Vieille Levée.

VIN blanc en caisses—200 caisses Chateau d'Yquem, 1840, très excellente qualité, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
24déc 47, rue Vieille Levée.

BURGUNDY PORT—100 barils Burgundy Port; 100 barils Madere, en magasin, à vendre par
P. LONGIS,
24déc 47, rue Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—500 paniers de 12 bouteilles. 125 paniers de 24/2 bouteilles, marque Eurico, de Marseille, en magasin et à vendre par
P. LONGIS,
24 déc 47, rue Vieille Levée.

CHAMPAGNE—30 paniers marque Al de Villermont "Golden Cap" 10 paniers "Duc de Montebello", propriétaire, en magasin et à vendre par
24 déc P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Yarmouth, Amonia—Hydriode de potasse.
Sublimé d'Yode, Morphine, Calomel, Blue Mass.
Rouge en poudre, à vendre aux droguistes par
E. J. HART & CO,
24déc 79 rue Tchoupitoulas

SEL D'EPSOM—Couperose, Carbonate de Potasse, à vendre par E. J. HART & CO,
24déc 79, rue Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE—113 caisses en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 déc 26, Vieille Levée

CAFE—196 sacs café de la Havane, en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 déc 26, Vieille Levée

TABAC—85 balles Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en déchargement du brick Cyclope, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24déc 26 Vieille Levée

CIGARES—36,000 regalias de différentes marques, en débarquement du brick Cyclope, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24déc 26, Vieille Levée

CONFITURES—12 colis confitures de la Havane, en déchargement du brick Cyclope, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24déc 26, Vieille Levée

SUCRE—1000 caisses sucre blanc, brun et jaune, de la Havane, en déchargement et à vendre en magasin par TROISGROS & LAMPRE,
24déc 26, Vieille Levée

EAUX DE VIE—22 demi pipes 399 quarts do do, 44 huitièmes do do, des marques suivantes: Ph. Godard Castillon 1815 et 1825, Castillon Genève, Martell & Co, C. Marquet, A. Canos, La Fontaine, A. Seignette, Meunier frères, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24 déc 17 & 19, rue St Louis.

COUVERTURES—24 balles couvertures françaises trois points, blanches à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & CO,
24 déc 17 et 19, rue St Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—81 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24 déc 17 & 19, rue St Louis.

SARDINES ET PETITS POIS—9 caisses 200 boîtes chaque sardines, 7 do 24 do do petits pois, 8 do 50/2 do do do, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24 déc 17 & 19, rue St Louis.

EN débarquement du navire J. W. Dyer, venant de Marseille—150 barriques vin Bergasse, 50 demi do do do 50 quarts do do Madère, 50 do Burgundy Port, 100 caisses absinthe Bauvageol Brunelon & Co, 75 do vin Muscat de Frontignan, 75 do do Lunel, 52 do eau de fleur d'oranger grand modèle, 400 paniers huile d'olive Jas Plagniol 12 bouteilles 24 onces; 400 do do do 24 1/2 do 12 do; 70 caisses savon; 70 do olives; 40 do cornichons; 40 do câpres capotes, 20 do salaisons assorties, 20 do fruits au vinaigre, 5 balles bouchons réguliers, 75 paniers bouteilles vides, 20 malles parfumeries; et à vendre à des prix très modérés par
A. CARRIERE,
24 déc 25, rue de la Vieille Levée.

VINS EN CAISSE—80 caisses Château-Latour 1841, 250 do do Bernave 1844, 100 do Leoville médoc 1844, 100 do Larose do 1844; 200 do St Julien do 1er cru; 500 do St-Julien, venant de débarquer du Lyna, de Bordeaux, et à vendre par
A. CARRIERE,
24 déc 25, rue de la Vieille Levée.

VINS—Reçu dernièrement 20 quarts Vin Oporto, première qualité; 100 petits barils Vin de St. Vincent.
A vendre par P. CUSACHS,
24 déc encoignure St-Philippe et Condé.

EAU-DE-VIE ESPAGNOLE.
50 petits barils Eau-de-vie Espagnole,
En magasin et à vendre par P. CUSACHS,
24 déc encoignure St-Philippe et Condé.

CIRE ET MIEL—Reçu récemment de la Havane: 10 barils Miel d'abeilles; 600 livres cire blanche,
A vendre par P. CUSACHS,
24déc enc St Philippe & Condé

DIVERS—A vendre par le soussigné une partie de la cargaison du brick Consort, capt. Lawry, venant de Port-Vendres, laquelle cargaison consiste en
640 barriques vin rouge, qualité convenable pour groceries, restaurants, bars, steamboats.
375 barils Porto doux P. Durand.
44 barils Madère, bonne qualité.
53 caisses Muscat de Rivesaltes.
3/4 pipes et 5/4 eau de vie pour cafés et steamboats.
Tous ces vins sont garantis de bonne qualité et proviennent des vignobles de la maison F. Durand.
P. LONGIS,
24 déc 47, rue Vieille Levée.

DROGUERIE.

NOUVELLEMENT reçu par les navires Asia et Presto, de Bordeaux,
200 kilos racine de guimauve.
2000 têtes de pavots.
100 kilos absynthe grande.
100 do do petite.
100 do mélisse; 100 do hysop.
Avec un assortiment complet de fleurs, racines de la dernière récolte.
A vendre par P. CUSACHS,
24déc Encoig. Condé et St Philippe.

GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres, reçoivent en ce moment par le steamer *Ohio*, et offrent en vente à très bas prix les articles suivants:
Cashmires d'Ecosse et Mousseline-de-laine à 25 cents la yarde;
Cols valenciennes avec et sans manchettes;
Bobinet à moustiquaires 12/4;
Brin fil pour do superfin;
Mousseline suisse unie et brodée;
Mousseline à rideaux brodée, Brochée et à carreaux;
Chemises en mérinos pour hommes, dames et enfans;
Baréges à dessins à 30 cents la yarde.
Soieries noires et en couleurs changeantes;
Bas de soie et fil d'Ecosse pour enfans;
Toiles d'Irlande et de Paris;
Flanelle Rogers qui ne rétrécit pas;
Châles crêpe de Chine blancs;
Bas coton pour dames et enfans;
Chaussettes coton et mérinos do do;
Damassés pour tables de 5/4 à 10/4;
Alpaca et Mousseline-de laine noirs;
Mousselines de laine demi deuil;
Gants de peau, marque Alexandre et Bajou;
Toile cirée pour table 3/4 à 6/4;
Coton à draps et à chemises;
Mérinos et Cashmires noirs;
Alepines, Etamines et Baréges noirs;
Indiennes Merimac et Cochico à 10 cents;
Satin blanc, rose, cerise et noir;
Toile à draps, Cuvre, et Toile à torchons;
Savons amandes amères et Eau de Cologne;
Damassés de toutes couleurs pour rideaux à 35 c. la yaide;
Tapis en drap pour tables;
Poupées, Epingles, Aiguilles et Galons;
Cravates fantaisie pour dames;
Voiles brodés blancs pour mariées;
Mouchoirs batiste brodés, festonnés et unis;
Percale et Jaconat blanc;
Bandes et Feston en mousseline brodés;
Cotonnades, Coton croisée, Bonteint, Dennims;
Lowels unis et croisés, Passementerie, Corsets;
Parapluies, Ombrelles, Foulards, Madras, Boutons, Bas de Soie, etc.
GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres.
24 déc Nouvelle Orléans, 24 décembre 1849.

COGNAC—
3 1/2 et 3/4 pipes Otard Dupuy & Co. 4e p. 1846
3 1/2 et 3/4 do do do do 1846
3 1/2 et 3/4 do do do do 1844
3 1/2 et 3/4 do do do do 1842
15 1/2 et 19/4 do A. de Mondon 1re do 1840
15 1/2 et 20/4 J. Erard 4e do
En débarquement du navire Spartacus et à vendre par J. & J. TARDOS,
17 déc 31, Vieille Levée.

VIN—200 barriques vin St- Emilion; 15 do Medoc; 30 do Haut Talence, 100 caisses de 1846; 100 do do de 1844; 500 do St-Julien; 10 caisses Absinthe Suisse; 15,000 liv. saucissons imitation de Lyon, à vendre par
J. & J. TARDOS,
17déc 31, Vieille-Levée.

COGNAC—33 1/2 et 12 3/4 p. A. de Montezun 1846
10/4 et 20/4 do A. de Mondon, 1840
10/4 do Durand, 1844
10/4 do J. J. Durand fine champagne 1845
10/4 do do 1846
5/4 et 10/4 J. J. Durand 1847
5 1/2 et 25/4 Maglory Cognac, 1834
8 1/2 et 11/4 Jean Louis, 1811
6/4 do Jean Louis supérieur Cognac, 1795
10/2 et 10/4 do J. J. Durand.
10/2 et 20/4 do John Durand & Co, La Rochelle.
10/2 et 20/4 A. L. Bleville.
5/2 et 10/4 J. Cassany & fils.
5/2 et 4/4 J. Erard.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par
J. & J. TARDOS,
17 déc 31, Vieille Levée.

CARBONATE DE SODA—[illegible] à vendre par
E. J. HART & CO,
[illegible] 79, rue Tchoupitoulas.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle Orléans, 21 décembre 1849.

CETTE Banque sera fermée mardi prochain, 25 courant, Jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 Janvier. Les billets échéant ces jours là devront être payés la veille.
22 déc A. J. PALFREY, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

22 décembre 1849.

CETTE Banque sera fermée les mardis des trois semaines qui suivent, c'est à dire le jour de Noël, le jour de l'An et le Huit janvier. Les billets échéant à ces différents jours feriés devront être payés les lundis, qui seront également les jours d'offre à l'escompte pour le mercredi de chacune des trois semaines en question.
22 déc—3 RICHARD RELF, caissier.

UNE élection de quatre Directeurs pour la Compagnie Independent Tow Boat pour servir pendant l'année prochaine aura lieu au bureau du Directeur, lundi, 31 courant, entre 9 et 3 heures.
24déc—3 JOHN KEELTY, sec.

A LOUER—Un magasin neuf en briques, à trois étages avec façade en granite et verandah, situé rue Front Levée, attenant l'encoignure Crossman—1re municipalité.

Un grand magasin neuf en briques, à quatre étages, situé rue Poydras, entre St-Charles et Carondelet—2me municipalité.

Une maison à résidence à deux étages, située rue St-Pierre, entre Commune et Gravier—2me municipalité.

Une petite maison située rue St-Mary, entre Julia et Girod—2me municipalité.

Une dito située rue Poydras, entre Cirque et St-John—2me municipalité.

On en donnera possession immédiatement.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
22 déc 157, rue Carondelet.

Compagnie d'Assurance des Négocians.

Nlle Orléans, 13 octobre 1849.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, aura lieu lundi 14 janvier 1850, au bureau de la Compagnie, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Par ordre, A. SCHREIBER,
14déc—2pm14jan Secrétaire.

Bureau du Rail Road de Carrollton à la Nouvelle-Orléans.

AVIS—Une élection des directeurs de la Compagnie du Rail Road de Carrollton pour servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau lundi 14 janvier 1850, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
CHARLES BAQUIE,
10déc—au 14j Secrétaire.

BUREAU DES ASSURANCES,
Nouvelle Orléans, 5 décembre 1849.

AVIS est par le présent donné aux marchands et autres personnes intéressées que les steamboats suivants faisant les voyages entre Brazos et Brownsville sur le Rio Grande, sont déclarés impropres au transport du fret, et que nulles marchandises chargées à leurs bords ne seront assurées par aucune compagnie faisant partie de ce bureau. Ces steamers sont: J. E. Roberts, Col. Cross, Troy, Tom Kirkman et Lottie Yazoo.
7 déc—1m W.M. CHAMBERS, Secrétaire.

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires Ths. Wright et Créole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de sa pratique et des connaisseurs, sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots édredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs.
Habits drap noir extra fin,
Redingotes do do,
Do do couleurs do do,
Paletots do castor, do do,
Do do pilote, do do,
Do do sack, édredon, diverses couleurs
Manteaux du bleu imperméables,
Gilets satin noir, du brodure unies, à fleurs et carreaux,
Gilets satin couleur variées, différents genres,
Do velours riches, avec brodures
Do peluches façon cachemire,
Do casimir noir brodés, nouveau genre,
Do cachemire, couleurs assorties

DRAPS, CASIMIRS,

et articles pour gilets

Drap noir sedan extra fin,
Do bleu républicain do,
Do do Etoile do,
Do do vif do,
Do do de France do,
Do bronze doré do,
Do do olive do,
Do do Albert do,
Do do Isabelle do,
Drap bronze armadine, extra fin,
Do do Amazone do,
Do do oreille d'ours do,
Do do olive do,
Do vert bouteille do,
Do do clair do,
Do do émeraude do,
Do do foncé do,
Do do pécheur do,
Do do invisible do,
Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs, do à raies et carreaux,
Satin noir, do blanc, lamé, or et argent, pour soirées et mariées. Velours riches, unis et brodés, velours épinglés façon cachemire. Soies noires et en couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, nouveaux dessins pour gilets habillés.

Un assortiment de chemises, cravattes noires et en couleurs, écharpes satin, noir et couleurs, cols, cravattes noires et en couleurs, très commodes nouveau genre, gants Jouvin, assortis en couleurs, bretelles élastiques, faux cols en toile, guêtres bien soignées et assorties en couleurs, caleçons, chemises de flanelle, de coton, gilets et caleçons tricots à corsets, parapluies noirs, verts et bleus manches en ivoire.

Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui m'honoreront de leurs visites. Les personnes qui m'avaient donné des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être délivré.
J. DUCOURNAU,
25oct—2m int Enc. St-Charles et Commune.

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés les articles suivants reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, New York et de Boston—
Manteaux satin à la reine, grande nouveauté.
Manteaux mérinos cachemire, do
Mantelets en taffetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moire, do
Mantelets pour enfans, do
Chemises mérinos pour hommes, dames et enfans.
Caleçons mérinos pour hommes et pour dames.
Bas de soie et de coton de toutes descriptions.
Chaussettes de laine et de coton assorties.
Mousseline pour rideaux et pour moustiquaires.
Courte pointe en piqué pour grands lits
Couvertures en molleton pour grands et petits lits.
Perkale blanche unie de toutes les qualités.
Perkale blanche brochée, (brillanté)
Perkale en couleur.
Coton blanc superfin pour chemises (des Indes)
Cotonnade assortie, perkale en couleur.
Toile à drap française et anglaise de 12/4.
Toile d'Irlande, Bretagne et platille;
Ouvré de Russie et d'Ecosse;
Serviettes et nappes damassées;
Serviettes à liteaux en couleur;
Services de table français et anglais;
Nappes damassées depuis 10 couverts jusqu'à 32 couverts.
Beige imprimée 10/4, shals cachemire imp. id tartan
Tapis français, descente de lit,
Alpaca noire et en couleur
Mousseline de laine noire 3/4 et 5/4.
Etamine noire et en couleur.
Flanelle blanche, rouge et jaune;
Flanelle française, dite mousseline;
Indienne en couleur et demi deuil;
Indienne à meuble unie et damassée;
Taffetas noir en 3/4 4/4 et 5/4.
Gros d'Ecosse, satin à la reine, levantine;
Serge, moire et florence assortis.
Mouchoirs Madras véritables, do do imitation;
Châles barège noirs, Barège noir en pièce,
Barège imprimé, Voile barège noirs et verts,
Coutil et Gingas à mi-tilas;
Coton écru et blanc 3/4 4/4 6/4 et 10/4;
Coton blanc croisé;
Frange et passementerie; Gants chevreaux;
Do soie avec manchettes;
Mérinos et alpaca en couleur;
Mousseline laine couleur unie, velours soie;
Mouchoirs linon batiste clairs;
Mouchoirs batiste ourlés à jours;
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Mouchoirs batiste pour enfans;
Mouchoirs soie foulards;
Crêpe noir et blanc, dentelle valencienne;
Casquettes en drap pour enfans;
Plumeaux plumes grises;
Corsets patentés sans coutures;
Eventails en ivoire et en nacre;
Boîtes à ouvrage en palissandre;
Fil patenté de Marshall;
Coton à coudre en bobines, d'Alexandre;
Soie à coudre d'Italie;
Galon assorti du No 1/2 à 20;
Tartant pour manteaux, drap et casimir;
Eau de fleur d'oranger triple;
Vinaigre de toilette de Bully, infaillible pour détacher la peau.
D. B. MACARTY,
8oct 234, Bourbon.

VICTOR

RUE ST-CHARLES No 16.

Importeur de marchandises françaises, anglaises et américaines,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses habitués de la ville et de la campagne qu'il a fait l'ouverture de ses nouvelles marchandises françaises, reçues par les navires Brunswick, Charron, Naragansett, Créole et Vesta, du Havre, qu'il offre à vendre en gros et en détail,
5 caisses chapeaux soie extra-fin,
50 douz. chemises toile fine, nouveau modèle,
50 douz. do coton devant toile,
70 douz. do do couleurs assorties,
100 douz. gants Jouvin, do assortis.

Un grand assortiment de cravattes noires et couleur, chemises de flanelle, caleçons tricots, chaussettes blanches, écrues et en couleurs, mouchoirs pour hommes, do pour dames, garnis en valenciennes, nécessaires de toilette pour hommes et pour dames.

Porte-monnaies pour hommes et pour dames, cadre en acier, do do double ressort, do cheminée de fer, do do, triple ressort, do visites à jour et à ressorts dorés, de carton, coins argent, do forme gibecière, or et argent, do écaille incrusté, or et argent, do écaille riche, coins à filets, do blancs, coins en or, do écaille riche, coins à filets, or et argent, tabatières en écaille, filets or et argent, peignes en écaille, en buffle et autres, riches cannes de fantaisie, brosses à tête en écaille et autres, un grand assortiment de parfumerie en belle qualité, fabrique de perruques, toupets et frisettes, un grand assortiment de cheveux longs pour Messieurs les coiffeurs, etc. etc.
VICTOR,
13nov 16, St-Charles, entre Canal et Commune

NOUVELLEMENT reçu—40 meules Gruyère, 100 litres lentilles françaises, 500 liv. saucisson 60 douzaines Neufchâtel,
20 barils vin blanc,
30 barriques vin vieux et un assortiment de comestibles pour famille. JEAN PISSE,
9e nov Enc. St-Pierre et Royale.

A VENDRE en magasin, pour clore quelques factures:
250 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte;
150 do fruits à l'eau de vie;
200 do absinthe marque Bauvageol, Bruneton & Co.
60 quarts et huitièmes pipes eau de vie de diverses qualités;
100 barriques vin fin;
15 barils vin blanc haut Sauterne, très vieux;
20 do vin blanc haut Sauterne;
20 balles de 20 mille chaque bouchons pointus;
12 do de 20 mille bouchons réguliers, longs et demi longs;
100 caisses vin blanc haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles, par
POUGET Fils, No 10 rue Conti,
17 déc entre Chartres et Levée

Fabrique de l'Eglise St-Louis.

AVIS est par le présent donné que le vendredi, 28 décembre 1849, à midi, à l'Eglise de l'Evêché, située rue des Ursulines, il sera procédé à l'adjudication des BANCS de la dite Eglise, par P. E. TRICOU, encanteur.

Cette adjudication sera faite pour le terme d'une année, à partir du premier janvier prochain; mais sous la condition expresse que, si les bancs de la Cathédrale sont vendus avant la fin de 1850, la Fabrique sera tenue de rembourser aux locataires des bancs de l'Evêché et ce, en raison du prix qu'ils auraient payé, une somme proportionnée au temps qu'ils n'auront pas joui des dits bancs.

Il sera aussi vendu le samedi, 29 du courant, à midi, à la Chapelle Obituaire, par l'encanteur susnommé, les Bancs de la dite Chapelle.

Conditions—comptant.

Si dix jours après l'adjudication, le paiement n'est pas effectué, la dite adjudication sera nulle, et le Trésorier disposera immédiatement des dits Bancs.
Nlle-Orléans, le 17 décembre 1849.
17 déc—11 JOSEPH GUILLOT, Trésorier.

PENSION—Madame E. HOGAN informe ses amis et le public, qu'elle a pris à bail la belle et élégante maison sise rue St Louis, No. 124, entre Bourbon et Dauphine. Les familles et les messieurs seuls qui voudraient prendre pension, soit au mois ou par jour, trouveront dans ce local des chambres bien aérées, une bonne table et des domestiques attentifs, etc. 10 déc—30

VINS, HUILE, BOUCHONS, etc. etc.—En magasin, d'importations récentes et directes, et à vendre par les soussignés—100 barriques vin rouge de Marseille, 50 do do de Bordeaux bon ordinaire, 20 do do vieux St Emilion, 200 barils imitation Madère, 200 do imitation Porto, 10 demi pipes cognac fine preuve, 600 caisses vin rouge St-Julien et Côte Rotie, 200 do vin muscat de Frontignan, 50 do fruits à l'eau de vie, 150 do vermicel et macaroni, 50 paniers champagne première qualité, 50 caisses eau de fleurs d'orangers grand modèle, 150 paniers huile d'olive 24 onces, 100 do do do 18 do, 100 caisses do do 18 do, 100 paniers de 100 bouteilles vides 22 onces, 25 caisses eau verte de J. Fignet, 25 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers.
PAUL JUGE Fils & Co,
22 déc—30 27 rue St-Louis

AU DRAWBACK—100 paniers champagne cordon bleu, 70 caisses absynthe, 200 do huile d'olive, 24 onces, 500 caisses vin rouge St-Julien, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
22 dec—30 f 27, rue St-Louis.

CAFE—30 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Cyclope, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
22 déc 3, rue du Front.

MESSRS C. HAYER & CO., consignataires d'une caisse marquée M. H. 84 par le navire Creole, du Havre, sont priés de passer au bureau de
J. O. WOODRUFF & CO.,
22 déc—3t 105, rue Magasins.

CAFE DE LA HAVANE—90 sacs première qualité, en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, et à vendre par
RAYMOND CABUZAC,
22 déc 34, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses sucre blanc en déchargement du brick Cyclope, et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
22 déc 34, Vieille Levée.

VIN ROUGE—1000 caisses vin St-Julien, en déchargement du brick Cyclope, et à vendre par
RAYMOND CABUZAC,
22 déc 34, Vieille Levée.

DAMEJEANNES—En déchargement du navire Manchester, et à vendre par les soussignés:
530 de 5 gallons chaque, 50 de 3 gallons,
350 de 2 do do 400 de 1 do.
J. F. BERCIER,
22 déc 54, Vieille Levée.

VIN DE MALAGA—50 barils Malaga doux;
50 do Xeres,
25 do Muscat—venant d'arriver, et à vendre par BERNARD TURPIN,
22 déc 20, rue de la Vieille Levée.

PAPIER DE PAILLE—3000 rames, venant d'arriver et à vendre par
BERNARD TURPIN,
22 déc 20, rue de la Vieille Levée.

VIN DE BORDEAUX—310 caisses à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
BERNARD TURPIN,
22 déc 20, rue de la Vieille Levée.

DAMEJEANNES—1500 damejeannes venant d'arriver, et à vendre par
BERNARD TURPIN,
22 déc 20, rue de la Vieille Levée.

FROMAGE de Hollande—20 douzaines, à vendre par O. VALETON & Co,
22déc 25, rue Tchoupitoulas

PRUNES SECHES—20 caisses en jarres, à vendre par O. VALETON & Co,
22 déc 25, rue Tchoupitoulas

LIQUEURS ASSORTIES—200 caisses liqueurs communes.
25 do superfines.
20 do extra superfine en jarres, à vendre par
O. VALETON & Co,
22 déc 25, rue Tchoupitoulas

REÇU par le navire Spartacus, de Bordeaux—
20 barriques vin rouge, St Emilion;
20 demi barriques do do
25 c vin blanc Haut Sauterne, bouché en verre.
10 barils eau de vie pure et fine Champagne, marque Eyquem, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
22déc 85 et 87, rue St Louis.

SARDINES à l'huile—600 boîtes, 1300 demi et 1700 quarts, à vendre par
O. VALETON & CO.,
22déc 25, rue Tchoupitoulas

CORNICHONS DE MARSEILLE—Olives, câpres, et cornichons assortis, 20 caisses olives farcies.
A vendre par O. VALETON & CO.,
22déc 25, rue Tchoupitoulas

CHAPEAUX—1,800 caisses chapeaux et casquettes d'hommes, comprenant un assortiment complet de soie noir, de Russie, soieries, chapeaux de chasse pour le Mexique et la Californie.

Chapeaux et casquettes d'enfants et de nègres à vendre par R. G. HOBBS,
18déc 19, rue de la Douane

TROUVE—Un portefeuille, contenant des billets de banque et des comptes.
B. CHAPMAN,
20 déc No 54, rue Tchoupitoulas

CHAUX—500 barils chaux fraîche des carrières de marbre du cap Girardeau, en débarquement des bateaux St Louis et Josiah Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
3oct 218, rue St Louis

B. TATOUT & CO.

Ancienne Maison Tatout Frères,

(161) RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE

LES soussignés appellent l'attention de leurs amis et de leur ancienne et nombreuse clientelle dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour, de vouloir bien venir visiter les marchandises qu'ils reçoivent par les derniers arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, qu'ils vendront à très bas prix, savoir:
Bas blancs pour dames, fins et ordinaires,
Do do gris mêlés et noirs,
Do do pour fillette, assortis de 2/7,
Chaussettes pour homme, blanches, écrues et mêlées,
Mouchoirs, façon Madras et autres,
Fil Alexandre et Persian en bobines, blanc etc.
Fil patenté par livres et glacé,
Ficelle et coton à lampe,
Capsules, diverses qualités,
Miroirs encadrés, fantaisie,
Tabatières, nouveau genre,
Peignes démêloirs, buffle, façon buffle et autres,
Do à nœux buffle et écaille,
Do à papillotte, do do,
Do fins en ivoire,
Cartes à jouer à 1 & 2 têtes,
Papier à lettre et à écolier,
Crayons et plumes acier,
Boutons en nacre assortis,
Do pour pantalons noirs et blancs,
Boîtes avec bompes,
Poudre parfumé et de riz,
Savon Mailly et autres,
Crême de Perse et extraits assortis,
Eau de Cologne, diverses grandeurs,
Galon français, assortis de Nos,
Aiguilles Warren et autres,
Lacets ferrés pour souliers,
Do do en soie pour bottines,
Do do do pour corsets,
Baleines assorties pour robe,
Mécaniques à œillets,
Couteaux et ciseaux assortis,
Anneaux à rideaux do,
Poupées en peau, costumées et autres,
Ardoises assorties de Nos,
Allumettes, première qualité,
Couverts en métal et fer battu, etc., etc.,
Ainsi qu'une grande variété d'autres articles que l'on peut constamment se procurer chez
B. TATOUT & CO.,
Ancienne Maison Tatout Frères,
20nov (161) Rue de Chartres, encoig. Toulouse

MARCHANDISES SUISSES.

6 BALLES Ghingams parfaitement assortis,
10 balles mouchoirs imitation Madras,
2 balles broderies, robes mouchoirs coton et fil, cols, jupes, devants de chemises.

CHAPEAUX DE PAILLE.

4 caisses chapeaux pour dames, unis et à jour, jaunes et couleurs,
2 caisses chapeaux et casquettes de paille, et crin, reçues de Paris.
A vendre par HENRY NOEL,
22 déc 103, rue Royale.

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 103 (attenante à la Banque de l'Etat).

VINS:
De Bordeaux en caisses et en barriques;
De Bourgogne, rouge et blanc;
De Champagne;

LIQUEURS:
Eaux de vie et Cognac;
Absinthe Suisse, de la marque Pernod;
Kirch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:
6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:
2 balles parfaitement assortis.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devant de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:
De toutes les dimensions et dessins, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 22nov

HORLOGERIE.

REÇU par le navire Ferrière, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à quantième, et ordinaires, toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.

Tableaux de maitres.

Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, chasses, paysages, marines et animaux, en magasin et à vendre par
HENRY NOEL, rue Royale, 103,
11 déc près la Banque de l'Etat

FROMAGE DE GRUYERE—50 meules Gruyère, qualité supérieure, à vendre par
HENRY NOEL,
14 déc 103, rue Royale.

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin.

Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin.
Leçons en ville.
RUE ROYALE, 218. 20oct—1an

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—
MOSELLE 5 caisses vin Winningen 1846.
do 5 do do Brauneberg.
HOCK 5 do do Scharzberg 1842.
do 5 do do Erbach 1846.
do 5 do do Charlottberg 1842.
do 5 do do Marcobrunn 1834.
do 5 do do Johannesberg do.
do 5 do do Sparkling Moselle 1834.
do Sparkling Steinbruch, à vendre par
A. DUBOSSAT,
5 déc 52, rue St-Louis.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Caroline, de Bordeaux, [illegible] balles couvertures de [illegible] à vendre par [illegible]
1 oct [illegible]

Guinness & Co.

12, rue du Camp,

MARCHANDS DE

Jolis Articles de Fantaisie,

PLUMES EN OR, etc

ONT récemment ouvert un assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE, choisis avec soin et convenables pour faire des PRESENTS—ils consistent principalement en

Eventails riches,	Porte-Monnaies	Pupitres,
Boîtes à musique;	Lorgnons de théâtre	Bourses,
Boîtes à ouvrage;	Porte-Bouquets,	Cannes,
Toilettes;	Boîtes à gants,	Jeux,
Accordéons;	Boîtes à bijoux,	Poupées,
Portefolios;	Boîtes à aiguilles	Vases,
Boîtes à cartes;	Papeterie,	Ridicules,
Jolis Albums,	Boîtes à odeur	Curiosités
&c.	&c.	&c.

Nous avons en outre ouvert un *Grand stock de* PEIGNES, BROSSES ET PARFUMERIE. Toilette de ville pour Messieurs, effets de voyage, équipements de partie de plaisir.

GUINNESS & Co.
Marchands de
Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.
13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

Fusils et Pistolets.

RECEMMENT reçu par l'Ohio, quelques REVOLVERS DE COLT et d'ALLEN.

Aussi—Quelques choix de Fusils et Carabines; Poires à poudre; Sacs à plomb. Gourdes, &c. &c.

GUINNESS & Co.
Marchands de Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.
13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

LYCÉE DE LA 2ME MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront VENDREDI 21 courant, à 7 heures P. M. Le célèbre DOCTEUR MITCHELL de Cincinnati qui doit faire 12 lectures sur l'astronomie, commencera au jour indiqué ci-dessus. Il sera suivi par d'autres professeurs de talents qui feront des cours dans les différentes branches des sciences, pendant l'hiver, ainsi que le prescrit l'ordonnance qui crée la bibliothèque et le lycée. Les prix d'admission aux cours entiers qui doit se composer d'environ 40 séances sont:

Billets pour un cavalier et deux dames, $ 8 00
do do pour une personne, 5 00
Entrée pour une seule séance, 50 c.

On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'honorable J. Baldwin ou à l'un des membres soussignés du comité, ou au bibliothécaire. Les billets d'entrée pour une séance peuvent s'obtenir à la porte.

N. R. JENNINGS, EDWARD McPHERSON, EDWARD RAWLE, } Comité de la bibliothèque et du Lycée. 20déc ☞

Leçons d'Anglais et de Français.

COURS COMPLET
DANS CES DEUX LANGUES,
PAR
Wm J. JOHNSON & A. DUCHIRON,
Bourse des Négocians,
Dans le bureau occupé par la Chambre du Commerce.
Heures de 5 à 10 P. M. 22 oct—90t

GAMBLE & BOYLE No. 9, rue Bienville, reçoivent dans ce moment par les navires Adeline Cato et Virginia, de Liverpool, les marchandises suivantes, convenables pour le marché mexicain:

Indiennes 9/8, mousselines et organdies imprimées 9/8 do noir et blanc coton à coudre en bobines et pelottes: bretagne et estopilles, platilles, 7/8 et 4/4 crêas legitimas, coutil fantaisie, coton et fil impérial, 4/4 bayetetas de cien hilos, flanelles imprimées, prunelles et draps, mouchoirs rouges imprimés, coutil coton satinés couleur, 3/4, 7/8 et 4/4, mouchoirs anglais Corahs, &c.

Ainsi que les articles suivants, sur lesquels ils appellent l'attention des acheteurs:
Toiles d'Irlande, 4/4 assorties,
Toiles à draps, 5/4, 10/4 et 12/4,
Toiles de Paris et Jaconats imprimées,
Gingham fil et lustados.
Colettes et toiles grises de différentes qualités
Ouvrées et damassées de 8/4 et 10/4
Serviettes et nappes damassées,
Ouvrées œil de perdrix et huckkaback,
Coutils fantaisie, blancs et gris,
Toiles grises pour habitation,
Mouchoirs batiste fil pour hommes et femmes.
Bas à coudre et dentelles assorties,
Châles laine à carreaux et cachemire,
Bobinet 12/4 et brin fil,
Mousselines suisses, unies et à carreaux,
Tarlatane et parcales blanches, 6/4
Indiennes rouges à petits dessins,
Ginghams et percales pour doublures,
Brown Hollande et fil patente,
Fil Alexandre en bobines, &c. 20déc

LES soussignés ayant pris des arrangements pour la liquidation définitive de leurs affaires de détails, arrêtée au 31 décembre courant, prient les personnes qui leur doivent de venir régler leurs comptes d'ici à cette époque.
Nouvelle Orléans, 20 décembre 1849.
L. E. SILVESTRE & Co,
21déc—10t 26, rue de Chartres

Arrivage de Marchandises nouvelles.

E. VALMONT & Co, No 50, rue du Canal, ont reçu par les derniers arrivages, un magnifique assortiment de MARCHANDISES fines, françaises et anglaises.

Vu le saison avancée, ils les offriront à des prix très réduits pour en obtenir une prompte réalisation. 13déc

Couvertures françaises extra fines.

E. VALMONT & Co, avant en magasin une très grande quantité de couvertures françaises, assorties de grandeurs et de qualités, en offriront à des prix réduits.
13déc No 50, rue du Canal.

LES SOUSSIGNES ayant formé à partir du 1er octobre, une société sous la raison commerciale de L. SPERIER & CO, sollicitent le patronage accordé jusqu'à ce jour aux anciennes maisons de L. Sperier et de G. Pascal. Leur magasin est situé au No 55, rue de la Vieille Levée.
L. SPERIER,
12 déc—10t G. PASCAL.

A VENDRE.

UN jeune nègre âgé d'environ 25 ans, bon cuisinier, cocher et domestique de maison et de table, pleinement garanti.

—AUSSI—

Une mulâtresse âgée d'environ 25 ans, très bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne coiffeuse et domestique de maison.

Pour plus amples informations, s'adresser à
BLOIS & FORTIER,
19déc 91, rue des Magasins.

CLOTURE D'AFFAIRES.

LIQUIDATION POSITIVE.

C. REDON,

Encoignure Douane et Chartres.

ETANT déterminé à clore ses affaires, offre son grand assortiment de BIJOUTERIE, MONTRES, DIAMANTS, ARGENTERIE, PLAQUE, etc. etc., AU PRIX COUTANT et pour du comptant seulement.

Son magasin étant un des plus beaux et des mieux assortis de la ville, les acheteurs y trouveront d'excellens marchés.

Les ventes commenceront le 6 décembre, et continueront chaque jour, jusqu'à ce que le tout soit vendu. 7 déc—15

NOUVEAUTES DE PARIS.

Vente au-dessous du prix coûtant.

Mme VINCENT

A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de nouveautés, telles que Chapeaux de dames, Rubans, Fleurs, Cachemire d'Ecosse, Voilettes, Bonnets, Eventails, Dentelles, Broderies en tous genres, Manteaux, Visites, Paletots, &c. &c. &c.

Désirant quitter les affaires et liquider promptement le contenu de son magasin, Mme VINCENT vendra toutes ses marchandises au dessous du prix coûtant.

Rue Royale, encoignure Conti. 4déc—1m

Rabais—Rabais—Rabais,

De 25 pour cent pendant huit jours seulement.

C. GODIN,

Libraire-relieur et papetier, rue de Chartres 133, OFFRE à vendre un grand choix de livres de messe, Paroissiens et divers, reliés en velours avec coins en agraffe et applique, livres reliés en ivoire, écaille, et nacre. La même remise sera également faite sur tous les ouvrages illustrés soit pour étrennes ou pour bibliothèque. 14 déc

X. LAMBERT, marchand, No 68, rue des Magasins, a constamment en main un assortiment de VINS, LIQUEURS CORDIAUX ET FRUITS A L'EAU DE VIE, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 4 déc—☞

No. 180, rue de Chartres,

JULES BOISSE & PINAUD, Coiffeurs,

Successeurs de L. Chabat,

ONT l'honneur de prévenir leur clientelle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cols-cravates, cannes, parapluies, chemises toile, de coton, chemises en cachemire, mérinos et flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, peignes d'écaille, buffle, brosserie, etc. etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin.

Fabrique de postiches, perruques, toupets, CACHE FOLIE, NATTES, BANDEAUX, FRISETTES. Leçons DE COIFFURES.

Salon pour la coupe des cheveux, au premier.
24 nov—6m

A VENDRE en débarquement du navire Manchester, venant du Havre,
100 caisses véritable absinthe suisse, Edouard Pernaud, Piquetier,
6 tonneaux fromage de Gruyère, 36 meules.
N. DUDOU[illegible]
21 déc 13, T[illegible]

EN MAGASIN.—100 caisses Yersin véritable,
100 caisses absynthe Edouard Pernaud dito,
25 do Pernaud fils,
200 do Bauvajeol et Bruneton,
50 do Berthoud fils,
25 do Kirsch Bauvajeol et Bruneton.
A vendre par N. DUDOUYT,
21 déc 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Manchester, du Havre,
600 damejeannes de 5 gallons.
50 do do de 3 do
250 do do de 2 do
400 do do de 1 do.
A vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
21déc 27, rue St-Louis

EN déchargement des navires Robert Hooper, Lucas, Sheffield, Rajah, Toronto, Rienzi, Tedesco, Sarah, Swan, &c;
MORUE—250 caisses et 15 demi tambours.
SAUMONS—50 barillets et demi do
LANGUES DE MORUE—50 do do
CORNICHONS ET KETCHUP—250 caisses.
BEURRE DE GOSHEN—95 frequins.
BAQUETS PEINTS—100 jeux de baquets.
PAPIER DE PAILLE—800 rames double couronne.
SALAIS—160 douzaines.
FROMAGE ANGLAIS—38 caisses, à vendre par
E. J. HART & Co,
20 déc 79, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE en débarquement du navire Austerlitz, venant du Havre,
50 caisses absinthe suisse, Edouard Pernaud
50 do do Yersin & Lecoultre
27 nov N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

Chaudières du Tennessee.

UN assortiment complet de chaudières à sucre et grilles à feu de la fonderie "Stewart & Dick" Tenn., en débarquement du steamer Jamestown, à vendre par J. U. LA VILLEBEUVRE,
15 déc 157, rue Carondelet.

C[illegible]—[illegible] bonnets et 700 sacs grise à plâtrer, à vendre par RAYMAN & HOLDEN,
[illegible]

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

LUNDI, 24 Décembre 1849.

2ème représentation de
LA JUIVE,
Grand Opéra en 5 actes, d'Halevy

Au premier jour—LA NORMA,
Grand opéra de Bellini.

☞ On commencera à 6½ heures.

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possibles. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—☞

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

A LOUER pour la saison, à des conditions avantageuses, en s'adressant immédiatement à
COURVOISIER & Co,
27nov enc Royale et Orléans

WHITE-HALL,

No. 44, RUE ST-LOUIS,

SALON D'HUITRES, CAFE, &c. &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense et négligé aucune mesure tendant à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la BAR seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de rendez-vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence brillante.

Nous n'emploierons que des garçons de salle polis et prévenants. Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que si son concours nous est acquis, nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour ajouter encore au bien-être et à l'élégance dont nous nous proposons d'entourer les personnes qui daigneront nous honorer de leurs visites.
24 nov ☞ S. VIOSCA & Co

MAGASIN DE TAPISSIER,

RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

Par cause de maladie.

A VENDRE pour cause de maladie, un fond de magasin de tapissier bien achalandé et pourvu de marchandises et ustensiles nécessaires pour tout ce qui concerne cette partie. Les conditions seront avantageuses. S'adresser rue Conti, No 45.
8 déc—15

DEPOTS

DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
25 mai—1an Agent

F. A. GONZALES,

Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

TH. MOREAU,

151, RUE ROYALE,

A L'APPROCHE de la saison des étrennes se fait un devoir de prévenir les Dames et les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de compléter son installation du jour de l'an. Par suite des nouvelles dispositions qu'il a fait subir à son magasin, les divers appartements dont il se compose présentent le bazar le plus splendide et le plus varié qui se soit vu à la Nouvelle Orléans.

Jaloux de conserver parmi les personnes qui jusqu'à ce jour lui ont accordé leur bienveillant patronage la réputation de bon goût et de bon marché que depuis douze années d'expérience dans ce genre d'affaires lui ont acquis, il croit pouvoir affirmer que cette année il s'est surpassé.

Une visite à l'honorable de sa grandeur qui forment l'installation de son ancien magasin suffira pour prouver qu'il n'avance rien de trop. La richesse et la fraîcheur des poupées, l'élégance des trousseaux, la variété des objets d'ameublement, tels que lits garnis, armoires, commodes, buffets, etc., ne laissent que l'embarras du choix aux personnes qui ont à satisfaire le goût des petites demoiselles. Quand d'un autre côté les équipements militaires de toute sorte et de toute qualité, les jouets les plus ingénieux, les surprises, polyoramas, lanternes magiques, &c., forment dans ce qui peut convenir aux petits garçons l'assortiment le plus complet qui se puisse désirer.

Comme présents d'étrennes aux enfants d'un autre âge, il a fait un choix scrupuleux d'articles dont il suffira d'énumérer les suivans: Jeux de patience géographique, tapisseries à l'aiguille, crochets, métiers, boîtes de peinture, boîtes de couleurs, boîtes pour broderies, boîtes de jeux divers, bilboquets, globes en action, lavabos garnis, secrétaires, fauteuils, chaises, tables à ouvrage, guéridons, bottes, corbeilles, boîtes à épargnes, &c. &c.

Avant de faire aucun choix pour cadeaux destinés aux dames, il invite le public à venir visiter son bel assortiment de nécessaires se composant de ce qu'il y a de plus modeste et de ce qu'il y a de plus riche en ce genre, de caves à odeurs, d'éventails, de boîtes à gants, boîtes à ouvrages toutes en garnies, guéridons, boîtes à épingles, &c. &c.

Son stock en porcelaines tels que vases de toutes grandeurs, chinoiseries, boîtes à poudre, statuettes en cristaux tels que verres d'eau riches et simples caves à liqueur, huiliers, porte liqueurs, en indispensables, porte montres, porte cigares, pelottes, acier, bourses, ridicules, &c., est plus complet qu'il ne l'a jamais été.

Il profite de cette occasion pour rappeler aux amateurs qu'il a en maison en ce moment tous les articles de toilette pour hommes, tels que: gilets et pantalons de peau en cachemire de laine, du coton chaussettes de toutes qualités, gants de soie et cheveux, chemises de toile fines et extra fines, chemises toile et coton, du coton, cannes, parapluies.

Il vient de recevoir par le navire Buena Vista une facture de 300 douzaines gants Jouvin de Paris, et quelques douzaines de chaussettes soie brodées pour travestissements. 19 déc

A. BARRAUD,

COIFFEUR PARFUMEUR,

Encoignure Royale et Orléans.

M. A. BARRAUD, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientelle et généralement tous les personnes élégantes de cette ville, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet d'articles de fantaisie. La bonne qualité de ses marchandises, la modicité de ses prix, l'ont fait généralement connaître des personnes les plus élégantes de la Nouvelle-Orléans.

Quant au goût, il n'est pas besoin de rappeler que M. A. BARRAUD va tous les ans à Paris et est à même d'apprécier les modes nouvelles; il peut donc assurer d'avance à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elles trouveront en son magasin tout ce qu'il y a de meilleur goût en fait d'articles de fantaisie.

Les modes sont très changeantes, il en résulte qu'ici nous ne les recevons que longtemps après qu'elles sont éclôses, mais le moyen d'y remédier est trouvé: Mme BARRAUD habite Paris, où elle continue ses achats, nous expédiant les nouvelles modes et articles nouveaux, aussi après leur naissance. M. BARRAUD peut donc avoir les modes à un mois de différence avec Paris, juste le temps du voyage. On peut ainsi se diriger en toute assurance vers la maison, car il y sera reçu pendant toute la saison les marchandises ci-après désignées:

Articles pour Dames.

Mouchoirs brodés garnis valencienne,
Do festonnés,—do à vignette.
Cols valencienne, Cols Brodés; Manchettes brodées.
Bonnets du matin, Bonnets brodés.
Sacs au crochet, Bourses; Carnets de bal.
Eventails, Portes-monnaie; Portes bouquets.
Guirlandes pour soirée et pour mariée.
Fleurs de tout genres; Plumes pour le soir.
Nécessaires pour dames en tout genres.
Boîtes à gants; Boîtes à odeurs; Papeterie.
Tables fantaisie, et en général tous les articles de fantaisie pour les dames.

Articles pour Hommes.

Cravates; Foulards; Chemises; Faux cols, Gants.
Cannes, Nécessaires pour hommes; Caleçons.
Portes cigares; Portes-monnaie.
Chemises de peau, et tous les articles pour hommes

Articles divers.

Porcelaines; Jouets d'enfants.
Grand assortiment de parfumerie garantie des meilleurs parfumeurs de Paris.

M. A. BARRAUD se fournissant dans les maisons les plus en réputation de Paris, on peut s'attendre à trouver en sa maison tout ce qu'il y a de meilleur, de plus fin et de plus à la mode. Il espère donc avec zèle, maintenir la haute réputation qu'il a acquise depuis nombre d'années.

On trouvera toujours chez M. BARRAUD, un grand assortiment de Nattes, Bandeaux, Frisettes, Cache-folie, Perruques et Cheveux. [illegible] coiffure d'après les coiffeurs les plus en [illegible]

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 74, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instruments et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer pour l'acheteur pour le bon marché:
Guitares de $3 à $40.
Violons de $1 25 à $12.
Flûtes, Clarinettes, Flageolets, instruments en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instruments à très bas prix.
La monture de cordes de guitare à 40 c.
do do de violon 25 c.
Musique classique et moderne.
40 pour cent de remise sur les prix marqués.
MM. les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.
17 déc

A VENDRE pour cause de départ, une très bonne [illegible] mulâtresse de 28 ans, parfait sujet, [illegible] sous tous les rapports; elle a entendu [illegible] à la direction d'une maison, elle est [illegible], parfaite blanchisseuse et repasseuse, [illegible] cuisinière, et peut faire [illegible] de patisseries. S'adresser rue [illegible]
18 déc—10t

ARTICLES DIVERS à vendre par SEIGNOURET & VOORHIES, No. 14, rue Tchoupitoulas.
SAVONS—50 demi barils de choix, en rouleaux, 26 fromages Goshen; 100 barils de l'Ouest.
FROMAGES—50 caisses de l'Ouest; 150 caisses des Réserves d'Angleterre.
WHISKEY—100 barils de la marque extra d'Oliver.
ALCOOL—60 barils, preuve de 95.
CHANDELLES—50 caisses qualité fine, de Verdin, Barbier & Co.
HUILE DE GRAISSE—100 barils No. 1, d'hiver.
BEURRE—50 demi barils pour familles.
FARINE—50 barils.
JAMBONS—60 barriques [illegible]